

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## 1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

DIMAZON SOLUTION INJECTABLE

## 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un mL contient :

**Substance active :**

Furosémide..... 50,0 mg

**Excipients :**

Composition qualitative en excipients et autres composants	Composition quantitative si cette information est essentielle à une bonne administration du médicament vétérinaire
Alcool benzylique	15,00 mg
Sulfite de sodium anhydre	1,80 mg
Edéate disodique	1,00 mg
Monoéthanolamine	/
Chlorure de sodium	/
Eau pour préparations injectables	/

Solution injectable limpide jaunâtre.

## 3. INFORMATIONS CLINIQUES

### 3.1 Espèces cibles

Bovins, équins, chats et chiens.

### **3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible**

Traitement symptomatique des œdèmes associés à l'insuffisance cardiaque, à l'insuffisance rénale, aux infections parasitaires et aux traumatismes.

### **3.3 Contre-indications**

Ne pas utiliser en cas de :

- Allergie aux sulfamides,
- Hypovolémie ou déshydratation.

### **3.4 Mises en garde particulières**

Aucune.

### **3.5 Précautions particulières d'emploi**

#### **Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles**

Pour les chiens et les chats vivant en appartement, il est conseillé de ne pas administrer ce médicament moins de 5 heures avant le coucher.

#### **Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Les personnes présentant une hypersensibilité au furosémide ou à l'un des excipients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

#### **Précautions particulières concernant la protection de l'environnement**

Sans objet.

#### **Autres précautions**

### **3.6 Effets indésirables**

Chats :

Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Perte d'audition <sup>1</sup>
--	-------------------------------

<sup>1</sup> chez les chats présentant une insuffisance rénale, des doses élevées de furosémide peuvent avoir une ototoxicité se traduisant par une perte d'audition. Cet effet disparaît à l'arrêt du traitement.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir également la rubrique « Coordonnées » de la notice.

### **3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation ou de lactation.

Gestation et lactation :

Les études menées sur les animaux de laboratoire ont mis en évidence des effets tératogènes.

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

### **3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Chez le chat, ne pas utiliser conjointement le furosémide avec des antibiotiques pouvant présenter une ototoxicité.

### **3.9 Voies d'administration et posologie**

Chez les chats et les chiens :

2,5 à 5 mg de furosémide par kg de poids corporel par jour, par voie intramusculaire ou intraveineuse, soit 0,5 à 1 mL de solution pour 10 kg et par jour.

Chez les bovins et les équins :

0,5 à 1 mg de furosémide par kg de poids vif par jour, par voie intraveineuse, soit 1 à 2 mL de solution pour 100 kg de poids vif.

La posologie peut être doublée dans les cas particulièrement graves ou rebelles.

Le bouchon peut être percé jusqu'à 20 fois.

### **3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)**

Le chat manifeste des signes d'intolérance (apathie, anorexie) aux doses supérieures à 10 mg/kg. On peut constater, au-delà de ces doses, des troubles transitoires de l'audition chez le chat en insuffisance rénale.

Chez toutes les espèces, une hypovolémie par déshydratation avec troubles électrolytiques peut être observée en cas de surdosage. Le traitement consiste en une compensation des pertes.

### **3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance**

Sans objet.

### **3.12 Temps d'attente**

Viande et abats : 7 jours

Lait : 2 jours.

#### **4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES**

##### **4.1 Code ATCvet**

QC03CA01.

##### **4.2 Propriétés pharmacodynamiques**

Le furosémide est un salidiurétique. Il provoque une augmentation du volume d'urine émis et de l'élimination des ions chlore et sodium. L'excrétion des ions potassium est moins augmentée et les pertes sont compensées par l'apport alimentaire. L'action du furosémide est proportionnelle à la dose.

##### **4.3 Propriétés pharmacocinétiques**

L'élimination a lieu par voie urinaire, sous forme inchangée.

##### **Propriétés environnementales**

#### **5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES**

##### **5.1 Incompatibilités majeures**

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

##### **5.2 Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

##### **5.3 Précautions particulières de conservation**

À conserver dans l'emballage d'origine.

##### **5.4 Nature et composition du conditionnement primaire**

Flacon verre type I

Bouchon caoutchouc bromobutyle

Capsule aluminium

##### **5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

**6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

INTERVET  
RUE OLIVIER DE SERRES  
ANGERS TECHNOPOLE  
49071 BEAUCOUZE CEDEX  
FRANCE

**7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

FR/V/9776711 4/1992

Boîte de 5 flacons de 10 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION**

22/06/1992 - 01/03/2012

**9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT**

19/06/2024

**10. CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).